TL169

LA MISSION DE LA REPUBLIQUE D'INDONÉSIE
AUPRES DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

LES FAITS

SUR

TIMOR DE L'EST

(traduction non-officielle
Version originale en Anglais)

Boulevard du Souverain 7 ⌂ B-1170 Bruxelles ⌂ Tel 02/660 89 15 ⌂ Fax 02/675 53 55 ⌂ Tlx 20379 a putri b

Contexte historique

Pendant le régime Salazar/Caetano, le Portugal a toujours affirmé que Timor de l'Est faisait partie de ses "provinces d'outre-mer" et sur cette base soutint que le Chapitre XI de la Charte des Nations Unies aussi bien que la Déclaration de l'Octroi de l'Indépendance aux pays et population colonisés (résolutions 1514 (XV) et 1541 (XV) de 1960) ne s'appliquaient pas au Timor de l'Est. Il faut remarquer, à ce propos, que la Déclaration a été adoptée unanimement par l'Assemblée Générale des Nations Unies. Comme l'un des initiateurs et co-sponsors de la Déclaration, l'Indonésie a depuis lors aidé la population de Timor de l'Est à exercer leur droit sacré d'autodétermination et a sans cesse déclaré qu'elle n'avait aucune revendication territoriale sur Timor de l'Est. Le gouvernement indonésien a confirmé qu'il respecterait toute décision prise par la population de Timor de l'Est quant à leur avenir politique. Les faits prouvent que depuis son indépendance jusqu'en 1976, l'Indonésie a maintenu sa position que le territoire indonésien est les anciennes Indes Orientales Néerlandaises. C'est seulement après le souhait exprimé en 1976 par la majorité de la population de Timor de l'Est, reflétée par quatre des cinq partis politiques que l'Indonésie accepta l'intégration de Timor de l'Est dans la République d'Indonésie.

Le 25 avril 1974, le régime Caetano fut renversé et les militaires prirent le pouvoir des Portug
Le nouveau régime proclama sa détermination à changer la politique portugaise concernant ses colonies d'outre-mer. Le Gouverneur et le Commandant militaire de Timor de l'Est donnèrent, le 28 mai 1974, la permission à la population de Timor de l'Est de constituer des partis politiques en vue de décider de leur avenir politique à travers un référendum qui devait avoir lieu le 13 mars 1975. Le référendum proposé aurait présenté trois options à la population de Timor de l'Est, conformément à la résolution 1541 de 1960 des Nations Unies:

* devenir un territoire autonome en fédération ou association avec le Portugal;
* devenir un état séparé, libre et indépendant; ou
* s'intégrer avec la République d'Indonésie.

En 1974, cinq partis politiques furent formés en Timor de l'Est:

UDT (Uniao Democratia Timorese)

Ce parti est le plus grand de Timor de l'Est puis qu'il reçut le soutien de 230 des 472 *sukus* ou clans existants sur le territoire qui représentent approximativement 50% de la population totale. Il attira aussi l'appui des fonctionnaires de Timor de l'Est. L'UDT a d'abord opté pour l'association avec le Portugal, mais plus tard soutint l'intégration avec l'Indonésie.

ASDT (Associacao Social Democratica de Timor)

Ce parti deviendra plus tard le FRETILIN (Frente Revolucionaria de Timor Leste Independente). A la tête de ce parti fut Francisco do Amaral, un officier des taxes et des douanes et un informateur pour la police secrète coloniale portugaise. Le secrétaire général du Fretilin fut Jose Ramos HORTA, un journaliste du journal colonial de Dili "A Voz de Timor". Ce parti opta pour l'indépendance de Timor de l'Est bien qu'il n'ait jamais participé à la lutte contre le colonialisme portugais. Il reçut essentiellement, à ce moment-là, l'appui de jeunes radicaux soutenus par des éléments de l'armée portugaise en Timor de l'Est. Mais il n'a jamais eu de racines dans la société de Timor de l'Est et, comme énoncé dans le Far Eastern Economic Review (le 17 octobre 1975) "prit activement une image type de Frelimo à travers une idéologie collective indécise, un drapeau et un hymne".

APODETI (Associacao Popular Democratica de Timor)

A l'origine s'appelait AITI (Associacao Integracio de Timor Indonesia) reflètant ainsi le désir languissant du peuple de Timor de l'Est pour une intégration avec l'Indonésie et qui était dirigé par Arnaldo dos Reis ARAUJO, un instituteur emprisonné, auparavant, pendant 29 ans par le régime colonialisme. L'APODETI opta pour un intégration avec l'Indonésie puisque sa position était que la population de Timor de l'Est habitait la même île que la population de Timor de l'Ouest; que la population de Timor de l'Est et de Timor de l'Ouest sont un même peuple partageant la même ascendance et culture générale, et que la division de Timor en

Est et Ouest était seulement la conséquence du colonialisme.

KOTA (Klibur Oan Timur Aswain), ou les " Fils des Guerriers "

Ce parti était largement soutenu par les leaders traditionnels et les chefs de clan. Le KOTA avait à sa tête Jose MARTIN, dont le père, l'ancien chef de l'Esmera, fut forcé de s'exiler à cause de son opposition contre le régime coloniale. Le KOTA se prononça plus tard pour l'intégration avec l'Indonésie.

TRABALHISTA (parti travailliste)

Ce parti fut mené par Abraao qui partageait des opinions identiques avec l'UDT. Il eût de nombreux soutiens parmi les travailleurs des plantations de café. Le TRABALHISTA se prononça aussi pour l'intégration avec l'Indonésie.

Suivant le changement de gouvernement au Portugal en 1974 et la nouvelle politique du gouvernement concernant ses colonies d'outre-mer, : Timor de l'Est inclus, l'Indonésie prit une position ferme pour soutenir les efforts portugaises à décoloniser Timor de l'Est. L'Indonésie a uniformément maintenu qu'elle n'avait aucune revendication territoriale sur Timor de l'Est et qu'elle respecterait toute décision prise par sa population. Au même moment, l'Indonésie demanda l'assurance au Portugal que le processus de décolonisation et l'acte d'autodétermination reflecterait la vraie aspiration et la volonté de la population de Timor de l'Est.

Dans l'effort de promouvoir un processus pacifique de décolonisation qui assurerait l'exercice du droit d'autodétermination de la population de Timor de l'Est, une série de meetings entre l'Indonésie et le Portugal furent tenus à New York, en septembre 1974; à Lisbonne, en octobre 1974; à Londres, en mars 1975; à Jakarta, en août et septembre 1975 et à Rome, en novembre 1975. A ces meetings, l'Indonésie a réaffirmé maintes et maintes fois sa bonne volonté de coopérer avec le Portugal dans l'implantation pacifique et ordonnée du processus de décolonisation, sur base du propre plan du Portugal, par la suite promulgué comme une loi constitutionnelle 7/75 (1975).

Des cinq partis politiques de Timor de l'Est, le Fretilin était, en fait, un petit parti et le seul parti qui refusait avec persistance de coopérer dans la décolonisation pacifique et ordonnée du Territoire. Le Fretelin, dont ses membres furent armés par l'armée coloniale du Portugal, n'a pas seulement recouru aux actes de terrorisme, aux menaces et au chantage contre ses opposants mais plus sérieusement il a aussi boycotté la réunion de juin 1975 à Macao, organisée par le Portugal et suivie par les quatre autres partis, qui représentaient ensemble l'écrasante majorité de la population de Timor de l'Est. C'était donc le Fretilin qui a circonvenu les procédures démocratiques, apparamment dans une tentative flagrante pour prendre le pouvoir par la force des armes.

Pendant cette période, le Fretilin se préparait clandestinement à prendre le pouvoir par la force. L'UDT apprit que le coup allait se produire le 15 août 1975 avec l'accord tacite de l'administration coloniale portugaise. Dans un effort pour déjouer la prise de pouvoir du Fretilin, ils organisèrent des manifestations publiques et des grèves.

Se rendant compte que le processus de décolonisation en Timor de l'Est devenait incontrôlable, le gouvernement de l'Indonésie fit appel au Portugal pour assurer l'implantation pacifique du processus de décolonisation à travers les consultations avec tous les partis. L'Indonésie était, de plus, concernée par le fait que la violente agitation en Timor de l'Est affecterait sa sécurité puisque la province indonésienne de Timor de l'Ouest était envahie par des milliers de réfugiés venant de Timor de l'Est, créant des énormes problèmes politiques, économiques, sociales et de sécurité pour la province.

L'administration coloniale portugaise n'a pas fait de sérieux effort pour arrêter le bain de sang et le chaos politique. Au contraire, ils ont arrangé les différends, le chaos et la confusion en donnant leur arsenal au Fretilin. Ensuite, les quatre partis politiques de Timor de l'Est qui étaient opposés au Fretilin ont conclu que les autorités portugaises les avaient abandonnés et avaient pris parti pour le Fretilin. En août 1975, les autorités coloniales à Dili ont de façon totalement irresponsable simplement abandonné Timor de l'Est après avoir laissé la situation territoriale se détériorer jusqu'à une guerre civile. Dès octobre 1975, près de 3000 personnes

ont perdu leur vie dans la guerre civile et plus de 42000 réfugiés ont traversé la frontière vers Timor de l'Ouest indonésien.

Malgré cet enchaînement imprévu et déplorable d'événements, l'Indonésie continua à pousser le Portugal à exercer son autorité afin d'assurer le processus pacifique et ordonné de la décolonisation où aucun groupe politique ne serait permis d'imposer sa volonté sur le reste de la population. En novembre 1975, le Ministre indonésien des Affaires Etrangères a accepté de rencontrer son homologue portugais à Rome. A cette réunion, ils furent d'accord sur le besoin urgent de restaurer la paix et l'ordre sur le Territoire afin de permettre à la population de décider librement de leur propre avenir. A cette fin, il a été décidé qu'une réunion entre le Portugal et les cinq partis politiques de Timor de l'Est serait tenue le plus rapidement possible. Alors que les quatre autres partis acceptèrent, le Fretilin refusa encore. Par contre, il déclara unilatéralement la soi-disante indépendance de Timor de l'Est, le 28 novembre 1975, et de là, empêchant toutes les issues vers une solution pacifique du problème.

En réponse à l'indifférence flagrante du Fretilin pour les efforts sincères des autres partis de promouvoir le processus pacifique et démocratique pour la décolonisation de Timor de l'Est, les quatre partis politiques ont, le 30 novembre 1975, proclamé l'indépendance de Timor de l'Est par une intégration avec la République d'Indonésie. Ils ont fait appel au gouvernement d'Indonésie pour faire les démarches nécessaires afin de protéger la vie des timoriens de l'Est qui s'étaient déclarés être des citoyens indonésiens. Aspirant pour une intégration avec l'Indonésie, les quatre partis sont finalement arrivé à l'emporter sur le Fretilin en restaurant la paix et l'ordre sur le Territoire.

Exercice du droit d'autodétermination

Après que la situation soit revenue à la normale, les quatre partis politiques entreprirent des préparations pour l'exercice du droit d'autodétermination par la population de Timor de l'Est. Le 17 novembre 1975, ils ont annoncé l'établissement d'un gouvernement provisoire de Timor de l'Est.

Par la suite, les membres de l'Assemblée du peuple furent élus sans éclat, représentant tous les districts de Timor de l'Est en accord avec le plan étroitement parallèle au concept proposé par le Portugal pour la décolonisation de Timor de l'Est, suivant la conférence de Macao. Le gouvernement provisoire de Timor de l'Est et le gouvernement d'Indonésie crurent tous deux que les Nations Unies devraient jouer un rôle dans l'achèvement du processus de décolonisation sur le Territoire. Les Nations Unies étaient donc invitées à témoigner de la situation en Timor de l'Est, mais elles refusèrent d'envoyer une mission. Agissant dans l'intérêt souverain du peuple, l'assemblée du peuple élue de Timor de l'Est décida de continuer l'exercice du droit d'autodétermination sur base et parfaitement conformément aux résolutions 1514 (XV), 1541 (XV) et 2625 (XXV) de l'Assemblée Générale. L'assemblée du peuple de Timor de l'Est décida, dans une session ouverte, de demander de façon formelle au gouvernement d'Indonésie d'accepter la décision de la population de Timor de l'Est pour une intégration avec la République d'Indonésie. La session fut aussi bien suivie par les membres du corps diplomatique accrédités à Jakarta que par les représentants de la presse indonésienne et étrangère. L'absence du représentant du Secrétaire Général des Nations Unies, bien que regrettable, n'est pas en désaccord avec le principe IX (b) de la résolution 1541 (XV) qui stipule: "en ce qui concerne l'intégration, les Nations Unies peuvent, quand elles le jugent nécessaire, superviser les procédures". Une demande formelle pour une intégration fut présentée, le 17 juin 1976, au gouvernement indonésien par une délégation de l'assemblée du peuple. Des invitations furent dès lors lancées par le gouvernement d'Indonésie au Secrétaire Général, au Président du Conseil de Sécurité et au Président du Comité des 24 afin qu'ils envoient des observateurs en Timor de l'Est ou à un autre moment dans un proche avenir. Cependant, on ne reçut

aucune réponse positive.

Agissant d'après le rapport positif de la mission d'enquête, le parlement indonésien approuva le projet de loi pour une intégration, le 15 juillet 1976. Les statuts de l'intégration furent passés en une loi et promulgués formellement par le Président de la République d'Indonésie, le 17 juillet 1976.

Appui international pour l'exercice du droit pour l'autodétermination

Il faut noter que le nombre des états membres des Nations Unies qui reconnaissaient la décision des timoriens de l'Est à s'intégrer avec le République d'Indonésie a augmenté, reflètant ainsi le résultat du vote, de 1982, sur la résolution au sujet de la question de Timor de l'Est (résolution 37/30: 50 voix pour, 48 contre). Et depuis 1983, l'Assemblée Générale des Nations Unies a, chaque année, reporté à plus tard la question de Timor de l'Est. De plus, la Commission des Droits de l'Homme n'a pas pris ce problème en considération depuis 1986, pendant que la VIIe`me réunion au sommet du groupe des pays non-alignés à New Delhi, en 1983, confirma la décision de la réunion ministérielle à New Delhi en 1981 d'exclure la question du Timor de l'Est du Document Final. Il faut souligner, à ce sujet, que l'intégration de Timor de l'Est dans la République d'Indonésie a été acceptée par la majorité des pays du Sud-Est Asiatique et du Pacifique. Il est bien connu que l'acceptation des états de la région concernée constitue un important facteur dans le processus de décolonisation. Ces développements reflètent la compréhension croissante de la communauté internationale sur la question de Timor de l'Est, y compris les faits concernant l'exercice du droit de la population de Timor de l'Est pour une autodétermination par une intégration avec l'Indonésie en 1976.

Ouverture de Timor de l'Est

Depuis l'intégration, diverses organisations internationales et les agences des Nations Unies, y compris le ICRC, l'UNICEF, l'UNHCR, et le CRS ont travaillé en Timor de l'Est dans leur domaine respectif. Leurs importants rapports attestent du remarquable progrès effectué dans le développement de la province. Les visiteurs étrangers, comme les diplomates étrangers, les délégations parlementaires, les journalistes et les dignitaires, et en particulier la visite du Pape Jean-Paul II en Timor de l'Est en 1989 et leurs remarques positives après leur visite sont le témoignage de la situation favorable en Timor de l'Est mais aussi un témoignage de l'engagement continu du gouvernement indonésien à protéger et promouvoir les droits politique, économique et social de la population de Timor de l'Est.

Développements économique, social et culturel

Depuis l'intégration, le gouvernement d'Indonésie a concentré ses efforts dans le développement de Timor de l'Est. En vue de la condition socio-économique de la communauté de Timor de l'Est, on a effectué des efforts particuliers dans le développement de la province spécialement dans le domaine de l'éducation, de la santé, de l'agriculture et dans d'autres infrastructures socio-économiques. Dans le domaine de l'éducation, l'analphabétisme a diminué fortement, alors qu'il était estimé à 93% pendant l'ère coloniale portugaise. Il n'y avait seulement que 47 écoles primaires et deux écoles secondaires en Timor de l'Est durant les derniers jours du pouvoir colonial portugais. Aujourd'hui plus de 128.000 enfants vont dans 565 écoles primaires et 33.000 étudiants suivent des cours dans 90 lycées et plus de 10.000 étudiants sont répartis pour leurs dernières années dans 33 lycées. De plus, il y a des universités: l'Université de Timor Timur et une académie. Des centaines de timoriens de l'Est suivent des cours à l'université partout en Indonésie. Dans le but d'améliorer la qualité de l'éducation, on s'est efforcé de fournir des laboratoires, des bibliothèques et des logements d'étudiants. Il y a aussi eu des progrès dans le domaine de la santé et de l'agriculture. Pendant la période portugaise, il n'y avait seulement que 21 kilomètres de routes en asphalte; aujourd'hui, il y en a plus de 680 kilomètres. Dans le domaine de la communication, le Timor de l'Est est maintenant relié avec toute l'Indonésie grâce à un système de satellite. Le budget du gouvernement central pour la province de Timor de l'Est est le plus élevé, en capital, comparé avec les autres provinces d'Indonésie. Par le Décret Présidentiel n°63 (1983), les investisseurs privés et étrangers furent permis dans la région. Le programme du développement industriel est de fortifier et de développer la croissance économique, donc de réduire la dépendance de la province des produits extérieurs.

La liberté et la tolérance religieuse en Indonésie (y compris en Timor de l'Est) sont garanties dans la philosophie de l'Etat, le *Pancasila*, et la Constitution. Depuis l'intégration, le droit fondamental de la liberté de la religion a été étendu à toute la population de Timor de l'Est. L'article 29 de la Constitution stipule que "l'Etat

sera basé sur la croyance du Dieu Tout-Puissant" et que "l'Etat garantira à tous les habitants la liberté d'adhérer à sa religion et de remplir ses devoirs religieux conformément à la religion et à la croyance. A ce propos, il est important de mentionner que le Pape Jean-Paul II, en octobre 1989, a visité différentes régions d'Indonésie, y compris Timor de l'Est, et a témoigné qu'il y avait une liberté et une tolérance religieuse.

Depuis l'indépendance de la République d'Indonésie, le gouvernement maintient une politique évidente émanant de la Constitution et de la philosophie nationale, le *Pancasila*, afin de stimuler l'unité organique de toutes les provinces d'Indonésie y compris le Timor de l'Est grâce au respect durable pour les centaines de groupes ethniques. Le gouvernement indonésien, par l'Office Régional du Département de l'Education et de la Culture, protège l'héritage linguistique et culturel, y compris ses traditions, ses valeurs et ses coutumes. A ce sujet, on a décrété des mesures législatives et administratives pour assurer la continuation de la culture de Timor de l'Est dans le contexte de la vie moderne y compris la planification et l'exécution des efforts présents et futurs de développement. Ce processus d'enrichissement de la culture des diverses ethnies est et sera toujours au centre de la devise nationale indonésienne: "Unité dans la Diversité".

fevrier 1991